



Education

4



Actu'

10



Sport

18



# Point Info Famille 1<sup>er</sup> en Eure-et-Loir

magazine

lucé



# sommaire

## n° 12

social 12

La ville s'engage pour demain avec la signature d'une chartre zéro pesticide.



environnement 9



Lucé dispose de deux foyers logements réservés aux seniors pour bien vivre leur retraite.



lucé magazine

Directeur de la publication:  
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination:  
Service Communication

Conception - Maquette:  
Service Multimédi@

Service Communication:  
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé  
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression:  
Corlet Imprimeur  
14110 Condé-sur-Noireau

Tirage: 8 500 exemplaires

Diffusion: Distrib'Services

© Tous les droits réservés  
Ville de Lucé

I.S.S.N.: 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

## éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► La cloche a de nouveau sonné pour quelques 1600 élèves lucéens. Tous les services municipaux se sont mobilisés afin de leur assurer une très bonne année scolaire.

Les activités périscolaires font d'ores et déjà le plein et la ville a organisé son premier forum des associations. Favoriser les échanges, permettre à chacun de découvrir le panel d'activités sportives et culturelles que compte notre ville et pourquoi pas se trouver un loisir à pratiquer tout au long de l'année, tels étaient les objectifs de cette première édition. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

La rentrée, c'est aussi l'amélioration de votre cadre de vie et pour l'occasion, la rue de la République s'est parée d'une piste de courtoisie. Elle devrait permettre aux automobilistes et aux cyclistes de cohabiter dans de meilleures conditions mais aussi appeler à un

Retrouvez toute l'actualité de vos sorties et loisirs dans la rubrique «Sortir» de votre magazine.



**sortir** 17



## associations 19

Les restos du cœur se préparent à lancer la campagne d'hiver.

- p. 4 éducation
- p. 6 politique de la ville
- p. 9 environnement
- p. 10 actu
- p. 12 social
- p. 14 culture
- p. 16 express'
- p. 17 sortir
- p. 18 sport
- p. 19 associations

peu plus de vigilance et à une meilleure adaptation de sa vitesse. Ce nouvel aménagement semble vous convenir et nous envisagerons de l'étendre dans la mesure de nos moyens.

Car faut-il le rappeler, tout ce que nous faisons s'inscrit dans la démarche de rigueur que nous nous sommes fixée afin d'améliorer à moyen terme nos marges de manoeuvres et permettre ainsi à la ville de Lucé d'entretenir son patrimoine et d'investir pour son développement.

Mais comment m'adresser à vous aujourd'hui sans évoquer le «Grand Chartres». Vous l'aurez constaté, le conseil municipal s'est positionné contre ce projet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 tel qu'il est présenté par le Président de Chartres Métropole. Les motifs de notre position sont simples : nous n'avons pas été associés aux débats, ni même aux tractations qui existent inévitablement entre les communes du monde rural et Chartres Métropole et nous pensons que certaines communes seront lésées. La raison aurait voulu que nous discussions avant de nous engager. Comment oublier ce qui s'est passé pour la piscine des Vauroux lors de sa rétrocession aux communes de Mainvilliers et de Lucé ? Et comment ne pas imaginer que

cela puisse se reproduire pour d'autres compétences au sujet desquelles aucune discussion n'a été engagée, en tout cas officiellement et à notre connaissance.

Trop d'incertitudes pèsent à ce jour sur ce dossier pour que nous nous y engagions, c'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il n'y a pas d'urgence à créer ce «Grand Chartres».

Je vous remercie donc de continuer à m'accorder votre confiance dans cette tâche délicate et soyez assuré que tout est pensé dans votre intérêt, celui de tous les lucéens. ■

# Le point sur la rentrée

## Rentrée scolaire

Cartables, crayons, cahiers, trousse... Tous les enfants de Lucé étaient fin prêts pour cette nouvelle rentrée scolaire qui s'est globalement bien déroulée.

Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé et Jean-Pierre Jan, Adjoint en charge de l'éducation, ont pu s'en assurer à l'occasion d'une visite des écoles le matin de la rentrée...

## Le point sur les ouvertures et les fermetures

La fermeture de classe annoncée en juin à l'école maternelle Maurice Viollette n'a pas été confirmée. L'établissement se maintient donc à 7 classes après constat des effectifs de rentrée.

L'école maternelle Les Hayes bénéficie d'une ouverture et passe ainsi à 5 classes.

L'école élémentaire Jean Macé ouvre une classe supplémentaire de niveau CM2 et compte ainsi 9 classes.

L'école Pierre Mendès France enregistre quant à elle la fermeture d'une classe et passe à 8 classes.

## Les effectifs

Depuis le 2 septembre dernier, 1 624 jeunes lucéens ont repris le chemin de l'école (contre 1590 l'année dernière) : 696 sont scolarisés en



maternelle (659 l'an passé) et 928 en élémentaire (931 en 2009/2010).

La moyenne des enfants par classe est de 25 en maternelle et 22,6 en élémentaire.

## Les changements de direction

Cette rentrée a été marquée par plusieurs changements de direction.

Frédéric Michel prend la direction de l'école maternelle Vallée Loiseau. Il succède ainsi à Valérie Dubois qui prend la direction de l'école Jean Jaurès (maternelle et élémentaire) en remplacement de Jean-François Fumeau.

À l'école maternelle Les Lutins, Marie-Annick Delafoy remplace Pascale Breysens.

À noter également les changements intervenus à la direction des deux collèges de Lucé. Pascal Bouhours, principal du collège E. Herriot a changé de quartier pour prendre la direction du Collège des Petits Sentiers. Il est remplacé par Mme Lorillard.

Nous leur souhaitons une très bonne adaptation et la bienvenue à Lucé ainsi qu'à tous les nouveaux enseignants.

## En toute convivialité

Dans trois écoles élémentaires, un espace accueil «café - jus de fruit»

était proposé aux parents d'élèves sous le préau ou dans la cour. Ce fut l'occasion de rencontrer les instituteurs, de discuter entre parents, de parler des vacances, d'évoquer les projets scolaires, et surtout de tisser un lien constructif entre les familles et l'école.

Cette initiative, organisée l'an dernier à l'école Jean Macé dans le cadre du Programme de Réussite Educative, avait été très appréciée. Elle a donc été étendue cette année à deux autres écoles : Pierre Mendès-France et Jean Zay. Ce sont les éducateurs et animateurs des centres sociaux de Lucé qui ont pris l'initiative de l'organisation et du service de ces espaces conviviaux.

À entendre parents et enseignants, ce fut une excellente idée... doublée d'une réussite !

## L'accompagnement éducatif reconduit et développé

La ville de Lucé est la seule commune d'Eure-et-Loir qui propose un accompagnement éducatif dans toutes ses écoles élémentaires. C'est un dispositif gratuit mis en place avec les principaux partenaires de l'éducation de la ville de Lucé que sont l'Éducation Nationale, le service Jeunesse et Sports de la D.D.C.S.P.P. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et les associations locales.

Pour mémoire, l'accompagnement éducatif se déroule de 16h30 à 18h30. Juste après leur goûter, une aide aux devoirs est proposée aux élèves. Elle est suivie d'un temps de découverte d'activités sportives ou culturelles. Des enseignants volontaires, des animateurs et éducateurs sportifs de la ville, les éducateurs des associations sportives et une vingtaine de vacataires, soit environ une cinquantaine d'adultes, en assurent l'encadrement.

La moitié des élèves scolarisés en élémentaires bénéficie de ce dispositif, soit environ 80 à 100 enfants par école. Ils sont sélectionnés par les enseignants, prioritairement parmi ceux qui ont besoin d'un soutien scolaire et ceux dont les parents travaillent.

De nouvelles activités comme le golf ou le tennis seront proposées cette année dans certaines écoles.

### La restauration scolaire

Les deux restaurants scolaires de la ville (le restaurant Aquitaine et le restaurant Les Barres) accueillent cette année 701 enfants pour le déjeuner. Au menu chaque jour : équilibre, saveurs et plaisir. L'école devient ainsi un lieu d'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire où le temps du repas constitue un moment privilégié de découverte et de plaisir.

Retrouvez chaque semaine les menus des restaurants scolaires sur [www.ville-luce.fr](http://www.ville-luce.fr).

### De nouveaux jeux bientôt installés

Pour faire suite à différents contrôles de sécurité, différentes aires de jeux installées dans les cours de récréation ont été jugées non conformes aux normes actuelles, elles ont été démontées pendant l'été pour garantir la sécurité des enfants. Il s'agit des écoles maternelles Les Lutins, Maurice Viollette et de l'école élémentaire Pierre Mendès France.

Pour remplacer ces ensembles ludiques, la ville a passé commande de nouveaux jeux qui seront installés prochainement.

### Le conseil municipal des jeunes au travail !

Depuis l'élection du Conseil Municipal des Jeunes en octobre 2009, les 23 élus se réunissent une à deux fois par mois pour travailler sur des projets qui les intéressent, à destination de nos concitoyens, en vue d'apporter un plus dans la vie dans la commune.

Différents thèmes sont abordés : la solidarité, les relations inter générationnelles, la propreté dans notre ville, l'environnement, le sport...

Leur premier conseil municipal s'est réuni le mardi 15 juin 2010 en présence du maire, Emmanuel Lecomte. Trois commissions avaient été créées en fonction des thèmes et des réalisations souhaitées. Ainsi les jeunes ont présenté leurs préala-

blement validés par Jean-Pierre Jan, adjoint chargé de la Politique de la Ville et de l'Éducation.

La commission «Santé, Solidarité, Place aux jeunes» souhaite préparer un spectacle de chants pour partager avec les seniors un moment convivial.

Les membres de la deuxième commission intitulée «Culture, Loisirs, Sports» veulent offrir aux jeunes un après-midi ludique et sportif en juin 2011. Nos jeunes élus, soucieux du financement de cette action, ont participé au mois de mai dernier au bric-à-brac organisé par l'association «Les amis des Carreaux».

La troisième commission, «Sécurité, Cadre de vie» présente deux projets. Le premier sera axé sur le fleurissement d'un massif permettant d'initier les jeunes aux différentes étapes de sa réalisation. Le second aura pour thème «La propreté dans la ville» avec l'idée de sensibiliser les lucéens au tri sélectif.

Le Conseil municipal des Jeunes a également vocation d'intéresser les jeunes à la vie locale et de leur faire découvrir les différentes institutions. Dans ce cadre, une visite au Sénat a été organisée le 23 juin dernier. ■



# Une fourmilière d'activités

**Centres sociaux** Gérés par l'A.D.P.E.P. 28 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public), les centres sociaux de Lucé sont des équipements de proximité accessibles à tous les habitants. Ces lieux de vie sont en réalité de véritables fourmilières d'activités et d'animations. Pour mieux les connaître et comprendre leur fonctionnement, nous vous présentons leurs actions et services.

Les centres sociaux sont des équipements de quartier, à vocation familiale et pluri-générationnelle. Véritables lieux de proximité, ils favorisent les rencontres, les échanges et les actions de solidarité. Ils suscitent la participation et l'initiative des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, cette participation peut prendre des formes diverses. Ce sont également des lieux d'information destinés à faciliter la vie quotidienne.

Chaque centre social agit grâce à des personnels qualifiés qui, avec les bénévoles, bâtissent un projet adapté au quartier, à la ville. Ce projet rejoint souvent les préoccupations de la vie en société avec une demande de solidarité de plus en plus pressante envers les plus démunis. Dans tous les cas, la participation de chacun offre la possibilité de conduire une pluralité d'actions dans la proximité ou pour l'ensemble du territoire.



## Centre R. Doisneau

### Secteur Jeunes

Accueil sur projets le mercredi de 14h à 17h et samedi après-midi en période scolaire à Robert Doisneau et à Guynemer-Clémenceau

Atelier hip-hop le mercredi de 16h30 à 18h

Stages citoyenneté et découverte des métiers pendant les vacances scolaires

Séjours et mini séjours pendant les vacances d'été

Accompagnement à la scolarité :

Robert Doisneau : les lundi, mardi et vendredi en période scolaire de 16h30 à 19h

Guynemer-Clémenceau : les lundi et jeudi en période scolaire de 16h30 à 19h

### Secteur adultes

Couture le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 10h à 12h  
A Guynemer-Clémenceau le lundi de 16h30 à 19h et le mercredi de 10h à 12h, en période scolaire  
Chorale le mardi de 15h à 16h

Atelier santé senior le mardi de 14h à 15h à Guynemer-Clémenceau

Atelier Alphabétisation Français, Langue Etrangère, Illettrisme le mardi de 14h à 16h et à Guynemer-Clémenceau le lundi de 14h à 16h en période scolaire

Atelier de sensibilisation au code de la route le jeudi de 18h30 à 20h (de mai à juin)

Théâtre avec l'association ALVE - ELAN 28, le lundi de 15h30 à 17h en période scolaire

Accueil «café-jeux» le jeudi de 10h30 à 12h à Guynemer-Clémenceau

Point accueil Guynemer-Clémenceau avec les éducateurs de l'ADSEA, les assistantes sociales du Conseil Général, le vendredi de 14h à 16h

### Secteur familles

Jeux en famille le mercredi de 15h à 17h

Astus'déco le mardi de 18h à 19h30

Cuisine en famille le mercredi de 11h à 14h30 au centre Guynemer-Clémenceau

Accueil «café des parents» le jeudi de 9h à 12h

Week-end en famille en période scolaire, organisé pendant le «café des parents»

Séjours en famille pendant l'été

Sorties familiales pendant les vacances scolaires

### Permanences sociales

Les consultations des assistantes sociales du Conseil Général (uniquement sur rendez-vous, au 02 37 23 52 00) les mardi et mercredi de

9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

L'écrivain public le mardi, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 37 28 31 79

## Centre Clos Margis

### Secteur Jeunes

Accueil sur projets le mercredi de 14h à 17h et samedi après-midi en période scolaire

Théâtre le jeudi de 18h à 19h30

Anglais le jeudi de 17h30 à 18h30

Pêche le mardi de 17h30 à 18h30

Stages citoyenneté et découverte des métiers pendant les vacances scolaires

Séjours et mini séjours pendant les vacances d'été

Accompagnement à la scolarité les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire de 16h30 à 18h30.

### Secteur adultes

Couture le lundi de 10h à 12h et le mardi de 19h à 20h30  
A Finistère le mardi de 9h à 12h.

Peinture le mardi, de 13h30 à 15h30.

Patchwork le jeudi de 14h à 16h30.

Atelier Alphabétisation Français, Langue Etrangère, Illettrisme le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 14h à 16h.  
A Finistère le mercredi de 9h à 12h en période scolaire

Loisirs créatifs le mercredi, de 20h à 21h30.

### Secteur familles

Loisirs créatifs le mercredi de 20h à 21h

Astus'déco le mardi de 18h à 19h30

Cuisine en famille le mercredi de 11h à 14h

Accueil «café des parents» le mardi de 8h30h à 11h30.

Week-end en famille pendant la période scolaire et organisé pendant le «café des parents»

Séjours en famille pendant l'été

Sorties familiales pendant les vacances scolaires

### Permanences sociales

Les consultations des assistantes sociales du Conseil Général (uniquement sur rendez-vous, au 02 37 23 52 16) le lundi et jeudi de 14h à 17h

L'ADIE : aide au micro crédit et à la création d'entreprises (sur rendez-vous les lundi et mardi).

L'écrivain public, le mardi, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 37 28 31 79 ■

## ► Contacts

### Centre social Robert Doisneau

81 bis, rue François Foreau

28110 Lucé

Tél. 02 37 24 95 04

### Centre social du Clos Margis

1 ter, rue de Genève

28110 Lucé

Tél. 02 37 28 31 79

# Création d'un Point Info Famille



## Information et orientation

Géré par l'A.D.P.E.P. 28 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public), le premier Point Info Famille d'Eure-et-Loir vient d'ouvrir ses portes à Lucé, 92 bis rue François Foreau.



Stéphanie Lemazurier est la nouvelle responsable du Point Info Famille de Lucé. Conseillère en économie sociale et familiale de formation, la jeune femme saura aider les familles à gérer au mieux tous les problèmes posés par la vie quotidienne.

Le PIF est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation, destiné aux familles. Il a vocation à favoriser l'accès de toutes les familles à l'information, à simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant un point d'information accessible, susceptible de les orienter rapidement vers les

structures les plus à même d'apporter une réponse aux questions posées ou une solution aux situations rencontrées. C'est un service gratuit. Les familles peuvent y trouver toutes les informations, nationales et locales, pour toutes sortes de démarches. De la naissance au 4<sup>ème</sup> âge, enfants, adolescents, adultes ou seniors sont accueillis par Stéphanie Lemazurier, conseillère en économie sociale et familiale de formation, qui les oriente vers le bon interlocuteur.

Les missions du PIF s'articulent autour de :

- L'accueil
- L'information
- L'orientation des familles, notamment dans tous les domaines pouvant les concerner, de la naissance à la prise en charge des ascendants :
- La protection maternelle et infantile, les modes d'accueil du jeune enfant, l'adoption, les aides légales et sociales,
- La protection de l'enfance,
- L'adolescence, le parrainage,

l'accompagnement à la scolarité et les activités périscolaires,

- La médiation familiale, le conseil conjugal et familial, la parentalité,
- Le handicap, la perte d'autonomie,
- Les ascendants.

La structure est ouverte au public les lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h45 et le mercredi de 9h à 12h. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite et bénéficie d'un accès à Internet. Un coin jeu permet aux parents de se documenter en toute tranquillité s'ils sont accompagnés de leurs enfants. ■

## ► Contacts

### Point Info Famille

92 bis, rue François Foreau  
28110 Lucé  
Tél. 02 37 91 19 95  
pif.adpep28@orange.fr



# La ville s'engage pour demain

## Signature d'une charte

En juin dernier, la ville de Lucé officialisait son engagement à l'opération «zéro pesticide» en signant une charte avec Eure-et-Loir Nature, rejoignant ainsi dans leur démarche pionnière les communes de Margon et Saint-Lubin-des-Jonchets.

**E**mmanuel Lecomte, Maire de Lucé et Joël Auboin, Président d'Eure-et-Loir Nature, ont signé la charte d'engagement à l'opération «zéro pesticide», le mardi 29 juin dernier à l'Hôtel de Ville en présence de Jacques Legrand, Adjoint en charge de l'environnement, d'agents du service espaces verts, de membres de l'association des jardins familiaux de Lucé et du Conseil Municipal des Jeunes.

Notre département ne fait pas exception. L'air, la pluie, le sol et l'eau sont pollués par les pesticides.

La ville s'est déjà investie dans la réduction des pesticides en utilisant des méthodes alternatives de désherbage. La binette est plus que jamais d'actualité pour les agents du service environnement et l'emploi de brûleurs thermiques à gaz est expérimenté sur toute la partie Ouest de la ville, notamment dans les squares et sur la voirie.

Cette démarche va s'étendre progressivement pour aboutir à l'arrêt total des désherbages chimiques au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sur l'ensemble du territoire de la ville.

Parallèlement, la commune souhaite inciter les lucéens à éliminer naturellement les herbes indésirables qui poussent au droit de leurs habitations et dans leur jardin.

En effet, le succès de cette démarche repose sur l'adhésion de chacun.

Pour cela, Lucé a commencé à informer largement ses habitants avec plusieurs articles dans le magazine municipal.

De plus, une journée «Portes Ouvertes» aux serres municipales a permis en mai dernier à plus de 700 visiteurs de découvrir une exposition didactique sur le zéro pesticide organisée par Eure-et-Loir Nature, ainsi que la lutte biologique pratiquée par les agents grâce à l'introduction d'auxiliaires dans les cultures municipales (coccinelles contre les pucerons...). Les visiteurs ont pu aussi apprécier les technologies modernes mises en œuvre pour faciliter le travail des agents tout en limitant les coûts de production (arrosage automatique, ordinateur de gestion du climat...).

Enfin, depuis deux ans, le fleurissement traditionnel a laissé place à une technique innovante de plantation que l'on appelle «prairies fleuries» dans certains endroits de la ville comme le Rond-point de la Libération. En plus de leur atout paysager, les prairies fleuries contribuent à favoriser la biodiversité et constituent une nouvelle manière de respecter l'environnement.

D'autres collectivités comme Chartres, Châteaudun ou Nogent-le-Rotrou prévoient ou ont déjà signé la charte «zéro pesticide». Un comité d'échanges et de retours d'expériences sera prochainement constitué.

Cette action est soutenue par l'Etat, la Région Centre, le Département d'Eure-et-Loir et l'agence de l'eau Seine Normandie. ■



# Tout ce qu'il faut savoir sur les Vauroux...

## Intercommunalité

Régulièrement, vous nous demandez : «quand est-ce que les Vauroux rouvriront?».

Et parfois vous nous dites même : «Vous n'êtes même pas capables de rouvrir les Vauroux!». Alors, à qui la faute? La responsabilité de cette situation relève de la compétence de Chartres Métropole.

Ce dossier aurait dû être réglé rapidement si le Président de Chartres Métropole et la majorité des élus communautaires avaient accepté de ne plus prélever depuis l'année 2006 (année du retour de la compétence piscines vers les communes), environ 900 000 € au total sur le budget des communes de Lucé et de Mainvilliers. Ce montant représente le déficit d'exploitation de la piscine et du parc des Vauroux et s'élève à environ 300 000 € pour la commune de Mainvilliers et 600 000 € pour la commune de Lucé.

Prélevé depuis l'année 2001, date à laquelle la compétence des piscines

avait été transférée des communes vers la Communauté d'Agglomération, ce montant était justifié puisque la piscine fonctionnait et accueillait tout public.

Depuis 2006, ce prélèvement ne se justifie plus.

## Pour mieux comprendre

C'est exactement comme si vous aviez demandé à un voisin de vous acheter depuis 2001 une baguette chaque jour et qu'en contrepartie vous lui versiez 1 euro.

En 2006, ce voisin aurait cessé de vous apporter votre baguette mais continuerait à vous demander 1 euro. Vous n'accepteriez pas!

Voilà pourquoi les communes de Lucé et de Mainvilliers sont prélevées à tort de 900 000 € par an.

## La solution se trouve dans la réunion de la commission chargée du transfert de charges

Lors du retour de la piscine des Vauroux vers les communes de Lucé et de Mainvilliers, le Président de Chartres Métropole aurait dû réunir cette commission afin de déterminer le montant devant être restitué pour que les deux communes puissent faire fonctionner l'établissement.

Cette commission n'a jamais eu lieu car le Président de Chartres Métropole refuse qu'elle se réunisse dans sa composition originelle, soit un élu pour chacune des sept communes membres.

## La seule alternative : la voie judiciaire

Face à cette situation de blocage, les communes de Lucé et de Mainvilliers ont engagé deux procédures visant d'une part à contraindre Chartres Métropole à rembourser les sommes dues et d'autre part à réunir la commission compétente afin de débloquent la situation et de préparer l'avenir.

## Que se passe-t-il aux Vauroux pendant ce temps ?

Sur ce sujet, il convient de préciser que toutes les études ont été faites. Un architecte a été retenu. Le permis de construire a été déposé et à ce jour les administrations compétentes qui ont connaissance du dossier l'étudient.

Nous sommes donc prêts à démarrer les travaux sous réserve de la régularisation de la situation financière car sans cette dernière condition et si le tribunal ne statue pas en notre faveur, démarrer les travaux reviendrait à payer deux fois :

- Une première fois pour payer le coût de fonctionnement de l'Odyssée au travers des 900 000 € déjà prélevés,
- Une seconde fois pour payer les travaux de réhabilitation de la piscine des Vauroux.

Soit 1 800 000 € par an pour un service qui n'en coûte que 900 000 !

Nous vous l'accordons, tout ceci est à la fois étonnant et complexe (pas aquatique), mais c'est l'exacte vérité.

## Donc pour défendre vos intérêts, nous agissons afin que :

Chartres Métropole ne prélève plus annuellement 900 000 € sur nos budgets municipaux. ■



# Retour partiel à la normale pour les bus de la ligne 4



## Transports en commun

Le 3 juillet dernier, le parcours des bus urbains de la ligne 4, dans le sens Chartres Lucé, était interrompu à l'arrêt Gambetta et provoquait le mécontentement des habitants de tout l'Ouest de la ville. La déviation mise en place un an auparavant présentait des inconvénients. Les réunions se sont multipliées pendant l'été entre les différentes parties pour enfin parvenir à une solution.

## Comment en est-on arrivé là ?

Pour le comprendre, il est nécessaire de remonter au mois de juillet 2009, date à laquelle la ville de Lucé a été destinataire d'un courrier émanant

de Réseau Ferré de France (RFF). Ce dernier indiquait qu'en raison de la fragilité du pont-route de l'Europe, il convenait d'interdire à la circulation le passage des véhicules de plus de 7 tonnes.

Dès le mois d'août 2009, la mairie informait la SNCF que les bus urbains qui traversent régulièrement le pont ont un poids estimé à environ 15 tonnes et demandait donc qu'une exception soit faite pour les transports en commun et de service public.

En réponse à cette demande, la SNCF acceptait d'étudier spécifiquement les contraintes liées au passage des bus et proposait une solution par alternat.

Dans l'attente de réponses adaptées et validées par l'ensemble des parties, un arrêté municipal d'interdiction aux véhicules de plus de 7 tonnes était pris, afin d'assurer la sécurité des usagers mais obligeant, de fait, Filibus à emprunter un autre parcours.

En parallèle, **en novembre 2009, le département d'Eure-et-Loir, propriétaire de la voie, informait la SNCF qu'une circulation alternée n'était pas envisageable** compte tenu du nombre trop élevé de véhi-

cules et demandait donc à la SNCF de remettre en état le pont dans les meilleurs délais.

La déviation était donc maintenue.

Le 10 juin 2010, alors qu'aucune solution technique n'avait été trouvée, le SMTUBAC (Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Chartrain) faisait savoir à la ville de Lucé que la déviation engendrait des problématiques d'ordre organisationnel et financier et qu'en l'absence d'une solution, le parcours serait modifié à compter du mois de juillet dans le sens Chartres Lucé.

**Le 12 juillet, le Conseil Général informait la ville de Lucé qu'une dérogation de circulation pouvait être envisagée par alternat sur une seule file.**

Les parties ont alors, à nouveau, recherché la solution la plus adaptée à cette situation.

**Le 20 juillet, la ville de Lucé prenait l'initiative d'organiser une réunion avec les différents partenaires**, dans le seul intérêt des lucéens. Ils convenaient ensemble de l'établissement d'une convention ayant pour objet d'organiser l'alternat.

Le 29 juillet, cette convention était signée par la ville de Lucé, le 30 juillet par le conseil général.

**C'est seulement le 24 août que le SMTUBAC apportait les modifications finales et que la convention était à nouveau présentée à la signature des trois parties** (conseil général, ville de Lucé, SMTUBAC).

Il n'en reste pas moins que la seule solution pérenne demeure la remise en état du pont SNCF par RFF, maître d'ouvrage du pont.

Une réunion devrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année afin d'évoquer la réalisation de ces travaux. ■

# Et si c'était la solution?



## Logement pour les seniors

Rester chez soi le plus longtemps possible, voire jusqu'à la fin de sa vie, qui ne le souhaite pas ? Mais il arrive que la réalité de tous les jours vienne contrarier cette volonté : décès ou placement du conjoint, entretien de la maison ou du jardin, sentiment de solitude, d'insécurité... Soudain, les choses les plus simples deviennent compliquées. Le foyer-logement peut être la solution et une alternative à la maison de retraite.

Le foyer-logement accueille les personnes âgées valides dans des petits logements indépendants. Il propose des services collectifs comme la restauration, le blanchissage, la surveillance... Les résidents peuvent bénéficier d'une aide au logement pour régler leur loyer.

Le locataire peut également être aidé à l'entretien de son logement en faisant appel à une aide-ménagère. La résidence est située dans une structure collective, gage de sécurité.

La personne est à la fois chez elle, indépendante, libre de faire ce qu'elle veut et dans le même temps, entourée et aidée si besoin.

La ville dispose de deux résidences seniors d'une capacité totale de 71 appartements.

Dans chacune, vous retrouvez les mêmes prestations.

La taille des logements varie de 28 à 34m<sup>2</sup>. Chacun comprend une entrée, une salle de bain avec lavabo, baignoire et WC (avec une douche sur chaque pallier), une pièce principale pouvant recevoir vos meubles de chambre et de séjour, un coin cuisine équipé de deux plaques électriques, d'un évier, d'un réfrigérateur et de placards.

Le petit-déjeuner et le dîner sont à la charge du résident, le repas du midi est assuré par le foyer, il est pris collectivement dans la salle de restaurant. Le service débute à 12h. Si le résident est souffrant, un plateau-repas peut lui être servi dans son appartement.

Chaque résident possède une boîte aux lettres dans le hall d'entrée. Le facteur passe chaque jour et relève le courrier.

Les logements sont tous équipés d'une prise téléphonique. Le résident peut appeler l'extérieur et recevoir des appels.

Le résident, s'il le souhaite, peut bénéficier d'un système de télé alarme performant. Le coût mensuel est de 7€ pour le résident et de 8€ pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Cependant, c'est un gage de sécurité pour la personne comme pour sa famille.

Pour assurer sécurité et réconfort, chaque foyer bénéficie de la présence d'un veilleur de nuit de 21h à 7h le matin. Il intervient en cas de malaise et sait gérer les situations d'urgence.

Plus généralement, il fait le tour des

résidents dès qu'il arrive pour s'assurer que tout le monde va bien.

Une équipe paramédicale est également présente :

- Une infirmière peut prendre en charge la gestion et la prise des médicaments ainsi que la coordination des soins si besoin,
- Une aide-soignante assure le bien-être et le confort des résidents pour les aides indispensables à l'hygiène.

Un agent technique polyvalent se charge à la fois de la maintenance quotidienne des locaux et du suivi des travaux. Ainsi, ce technicien intervient sur les deux sites en cas de dysfonctionnement. Un cahier de signalement est mis à la disposition des résidents, les urgences sont traitées en priorité.

Deux fois par mois, un adjoint administratif tient des permanences visant à aider le résident dans la gestion de ses courriers et dans ses démarches.

Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale, gestionnaire des deux structures mène une véritable politique d'animations et de loisirs.

Divers ateliers rythment la vie des foyers : jeux de société, de mémoire, gym douce, nouvelles technologies, jardinage, lecture à voix haute...

Des repas à thèmes sont régulièrement élaborés donnant lieu à un travail collectif pouvant déboucher sur des expositions.

Des sorties sont organisées régulièrement : balade sur les marchés, à la petite Venise ou dans des restaurants. Il peut s'agir d'une journée à la mer ou de la découverte de jardins fleuris. Enfin, chaque année, un voyage de quelques jours est proposé à ceux qui le souhaitent en bord de mer ou à la montagne. Les destinations sont renouvelées pour contenter le plus grand nombre.

La coordinatrice des deux foyers est une infirmière, elle a en charge la gestion des résidents et du personnel.

L'aide-soignante est en charge de l'animation et du bien être de chacun.

Chaque foyer dispose d'une équipe hôtelière en charge du service et de l'entretien des parties communes. L'ensemble du personnel dépend du Centre Communal d'Action Sociale.

#### Conditions d'admission :

Être âgé de 60 ans et plus, être valide. Les retraités de Lucé ou ayant des attaches à Lucé sont prioritaires. Aucune condition de ressources n'est exigée. ■

**La ville dispose de deux résidences seniors d'une capacité totale de 71 appartements.**

**Cette formule vous intéresse ?**

**Contactez le Centre Communal d'Action Sociale**

**10, rue de Bruxelles à Lucé**

**Tél. : 02 37 34 64 65**

**Foyer Georges Hays**

**2, rue des Chênes 28110 Lucé**

**Foyer Maurice Langlet**

**2, allée de Rouergue 28110 Lucé**

Foyer Georges Hays



Foyer Maurice Langlet



# Entre contes et légendes

## Médiathèque

Les contes et les légendes sont à l'honneur en ce mois de novembre à la médiathèque qui vous propose un voyage dans l'imaginaire avec la parole magique d'un grand nom du petit monde des conteurs.

Le public est également invité à découvrir un jeune groupe chartrain qui, sans nul doute, est l'un des plus prometteurs de la région.

### Contes et comptines pour les tout-petits

Dans le cadre du festival du Légendaire, Christèle Pimenta contera à Lucé le 17 novembre prochain. Avec les tout-petits, Christèle aime raconter le monde pour aider à grandir et pour le plaisir des mots.

#### La toute petite, petite bonne femme

Contes et chansons à la rencontre d'une toute petite, petite bonne femme bien embêtée, de monsieur Pou et madame Puce, d'une ribambelle d'animaux pour une randonnée rythmée. La vivacité et la malice de Christèle Pimenta sont des portes d'entrée sur son monde. Un monde poétique qui interpelle... Ses récits



sont à son image : tantôt joyeux et débridés, tantôt graves ou piquants. Elle passe d'un registre à un autre, tapant des pieds, frappant des mains pour changer de tempo, vivant les histoires qu'elle raconte.

De 6 mois à 3 ans

Mercredi 17 novembre à 10h30

Sur réservation au 02 37 33 75 80

#### Rage dedans

Conte poétique et malicieux

Lole ne fait jamais les choses à moitié : quand elle mange, elle dévore ; quand elle n'est pas contente, elle hurle ; et quand elle aime, elle s'envole ! C'est dans toutes ses démesures que vous apprendrez à connaître cette petite fille si particulière, convaincue que la terre ne tourne pas sur elle-même, mais bien autour d'elle !

Public familial à partir de 6 ans

Mercredi 17 novembre à 16h

Réservation au 02 37 33 75 80.

#### Concert : Oh les mains sales

La médiathèque aura le plaisir d'accueillir «Oh les Mains sales» pour un

concert survitaminé, le samedi 6 novembre à 17h.

Ce trio original qui a partagé la scène avec de nombreux groupes comme Les Ogres de Barback, Les Ongles Noirs, Les Hurllements de Léo, Syrano, Les Mellino, French Cowboy, Boogers ou encore Les Voleurs de Swing... réjouira les amateurs de chanson française à la sauce rock'n'roll et aux saveurs folk et blues.

Le trio se compose de Nicolas Lamas, chant, guitare, banjo, Cyrille Catois, contrebasse, archets et Urbain Lambert, guitare, dobro, mandoline.

Nos trois cow-boys sortent leur premier maxi 7 titres, enregistré et mixé au Studio Pôle Nord (41) et nous offrent toute leur énergie et leur générosité à travers des chansons originales, touchantes, aux textes décalés.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Réservation conseillée

Tél. : 02 37 33 75 80 ■

# À vos agendas

## Du 5 novembre au 18 décembre

Atelier «découverte de l'ordinateur, niveau intermédiaire»

Cet atelier a pour objectif de vous aider à mieux comprendre votre environnement de travail. Apprenez également à entretenir votre PC ou bien encore à choisir un ordinateur lors d'un achat en fonction de vos besoins.

7 séances de 2h, les vendredis de 13h30 à 15h30 et samedis de 10h à 12h à l'Espace Public Numérique.

## Samedi 6 novembre

Heure du conte «Aventure...» à 16h  
«Voyages, explorations, jeux et mystères pour cette heure du conte où les histoires promettent d'être variées et palpitantes !»

## Samedi 11 décembre

Heure du conte «Les contes» à 16h  
«Quel mois plus propice que le mois de décembre pour se replonger avec délices dans l'univers des contes et des légendes à écouter au coin du

feu ? Une heure du conte douillette avant Noël».

## Mercredi 15 décembre

Atelier bricolage «Les cartes de vœux», de 15h à 17h, pour les enfants de 7 à 12 ans sur réservation.

Les enfants réaliseront à partir de matériaux divers des cartes de vœux.

Une façon originale de souhaiter une bonne et heureuse année ! ■

## coups de cœur

### ► Espace jeunesse

#### Ni vu Ni connu

Michaël Escoffier  
Chris Di Giacomo  
Editions Frimousse, 2009



Les mésaventures désopilantes d'un petit caméléon qui permet d'aborder le thème du bien et du mal.

Le travail de l'illustrateur est impressionnant, le rire est garanti et les personnages fort sympathiques...

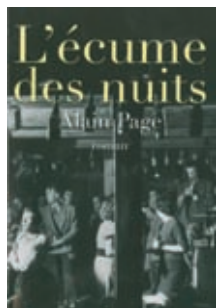
Un ouvrage superbe qui donne une idée très concrète de ce qu'est la conscience avec une touche de malice et une situation on ne peut plus cocasse. Les petits lecteurs vont adorer ! ■

### ► Espace adultes

#### L'écume des nuits

D'Alain Page  
Pascal Galodé (Saint-Malo), 2009

L'auteur de Tchao Pantin signe ici un roman autobiographique (premier volume) ou plus exactement une autobiographie romanesque. Dans l'euphorie de l'après-guerre, le narrateur, un jeune adolescent en quête



de sensations fortes, intègre les «rats de cave» de Saint-Germain-des-Prés. Entre fièvre du jazz et éveil à la sensualité, il nous décrit avec talent toutes ses rencontres : étudiants aux allures excentriques, personnalités du monde artistique et littéraire, dans l'atmosphère des lieux en

vogue à cette époque, du Luco au Tabou. Le lecteur est plongé dans l'univers du be-bop, des Lettristes, des Animalistes et autres Existentialistes. Il sent poindre les excès et la libération sexuelle des décennies à venir.

La suite est attendue avec impatience... ■

### ► Espace musique

#### Fool's Gold

Fool's Gold n'a rien d'un groupe de pop rock comme les autres qui profiterait d'une vogue éphémère pour les musiques du monde. Ce collectif de Los Angeles réunit une joyeuse troupe de musiciens fluctuants, issus de parcours aussi riches que divers et qui partagent ce plaisir de jouer sans prétention une musique colorée et métissée. Entre rythmes tropicaux chaloupés, éthio-jazz enfiévrés, blues



sahariens inspirés, afro-beat transpirés, le tout chanté en hébreu (!) et évoquant des nuits aux chaleurs étouffantes, leur musique est propice à des trances collectives et des fêtes interminables sur le sable des plages californiennes. ■

### ► Espace multimédia

#### Scribus Pearson

Cet ouvrage d'initiation à Scribus, logiciel libre de PAO, vient compléter la suite Inkscape et Gimp. Il présente les différents outils et fonctions du logiciel, version 1.3.5, à travers la réalisation d'un mensuel d'arts graphiques. Cet ouvrage a pour but d'aider les associations et les étudiants à se lancer dans l'aventure de leur propre journal. Il est accompagné d'un CD-ROM qui contient les versions pour Windows, Mac, Linux, des modèles du mensuel de Sylvie Lesas et le matériel nécessaire aux exercices. ■



## Couloirs de courtoisie

Le vélo est un mode de transport convivial et non polluant, aujourd'hui en plein renouveau.

C'est la raison pour laquelle la ville de Lucé vient de créer un couloir de courtoisie de chaque côté de la rue de la République. Cette piste démarre au rond-point de l'Europe et se prolonge jusqu'à la limite de Chartres. Ce projet a pour origine la réhabilitation du quartier de Bruxelles. L'avenue de l'Europe qui comportait deux fois deux voies est réduite à deux fois une voie avec l'aménagement d'une piste de



courtoisie entre les carrefours de l'Europe et de la Libération. La vulnérabilité des cyclistes est indéniable, c'est la raison pour laquelle cette catégorie d'usagers doit être prise en compte dans les aménagements

# express



## La Huche à Pain

C'est le nom de la nouvelle boulangerie pâtisserie installée sur la place des Arcades. Déjà propriétaires du «sucré salé» à Thivars, Laure et Xavier Bertin avaient envie de se lancer un nouveau challenge en proposant leur savoir faire aux habitants de Lucé-ouest.

Le couple a déjà fait parler de lui en proposant des galettes des rois permettant de gagner des Louis d'or et plus récemment une voiture smart.

Commerce de bouche de proximité et véritable locomotive pour le quartier, sa zone de chalandise ne représente pas moins de 3 500 foyers.

Animé par la passion du bon pain et du travail artisanal, le couple propose la gamme des pains Banette et s'emploie au respect des valeurs qui font sa force auprès des consommateurs : qualité, authenticité, respect de la tradition et d'un savoir-faire. L'enseigne Lucéenne a déjà son slogan : «la baguette à 0,80 €, le bon goût... au bon prix».

Côté pâtisserie, les nouveaux propriétaires proposeront bien sûr les grands classiques, mais ils travailleront également à la demande en s'adaptant aux goûts de leur clientèle.

La boulangerie a ouvert ses portes le 16 octobre dernier. Elle est ouverte du mardi au dimanche, de 7h à 13h et de 15h30 à 19h.

Une bonne nouvelle pour la place des Arcades, d'autant que la Municipalité accorde une grande importance à la vie des commerces de Lucé.

Nous leur souhaitons la bienvenue ! ■

urbains. La mise en place d'aménagements de ce type favorise une cohabitation harmonieuse de tous les acteurs. Par ailleurs, la ville

a tenu à informer la ville de Chartres de ces nouveaux aménagements. Cette dernière envisage, de son côté, la poursuite de ce projet. ■

## Réservations Saison culturelle

La billetterie, pour les réservations

ou les abonnements aux spectacles de la saison culturelle, se situe dorénavant à la médiathèque George Sand.

6 rue Pasteur à Lucé.  
Tél. 02 37 33 75 85 ■

## Propriétaires fonciers

La tournée de conservation cadastrale pour la mise à jour 2011 aura lieu jusqu'à la fin du mois de novembre 2010. ■

## Enquête de l'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalisera jusqu'au 22 décembre 2010 une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle.

Quelques personnes recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête puis seront interrogées par Nathalie Guillaume, enquêtrice de l'INSEE.

Cette dernière sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel - c'est-à-dire les périodes d'emplois, de chômage ou d'inactivité ainsi que l'évolution des conditions de travail - et l'évolution de la santé au cours du temps. ■



**13 novembre**

■ **Repas dansant  
Comité des Fêtes**  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 34 12 27

**14 novembre**

■ **«Horizon  
Dakota», ciné  
conférence de  
l'association des  
Jumelages**  
Centre Culturel - 15h  
Tél. 02 37 35 80 27



**14 novembre**

■ **Exposition vente  
de l'association  
Loisirs du Temps  
Libre**  
Centre Culturel  
de 8h30 à 17h  
Tél. 02 37 28 05 57

**19 novembre**

■ **Assemblée  
générale de Lucé  
Pétanque 28**  
Centre Culturel,  
Tél. 02 37 36 98 56

**19 novembre**

■ **Concert  
Schubert** avec  
récitant  
Centre Culturel  
19h30  
Tél. 02 37 25 68 93

**20 novembre**

■ **Concert de  
Sainte Cécile  
de l'Orchestre  
d'Harmonie**  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 32 68 25

**27 novembre**

■ **Dîner dansant  
de la FNACA avec  
l'orchestre Café de  
Paris**  
Centre Culturel  
19h30

# Sortir

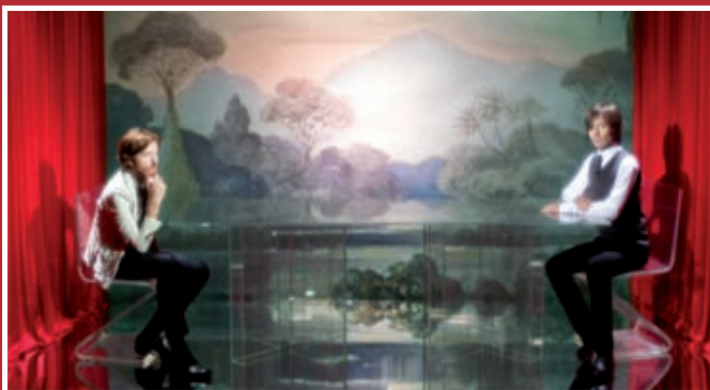
## Air, French touch

**25 novembre - Centre culturel - 20h30**

Ces deux magiciens, pionniers de la french touch, baladent dix ans d'expérience et une dizaine de claviers, qui produisent un son pop stratosphérique, antidépresseur, inimitable et inégalé, nettement plus rock sur scène que sur album.

Pour la sortie de l'album Love 2, Air s'est lancé dans une grande tournée mondiale. Album de jouissance et de jubilation, c'est un disque qui multiplie les portes d'entrée, les ambiances, les climats. Réparti entre pop song et exploration sonore, mélodie instantanée et bande-son imaginaire, refrain basique et trip mental, Love 2 apparaît déjà comme une nouvelle pièce maîtresse dans une discographie exemplaire.

Renseignements : 02 37 33 75 85 ■



Réservations avant  
le 20 novembre  
Tél. 02 37 35 63 82

**27 novembre**

■ **Assemblée  
générale de  
l'association des  
jardins familiaux**  
Centre Culturel,

Tél. 02 37 28 33 10

**28 novembre**

■ **Bric à brac des  
minots des Amis  
des Carreaux**  
Vente de jouets,  
vêtements d'enfants  
et articles de  
puériculture  
Centre Culturel

10h à 18h  
Tél. 02 37 35 72 80

**3 décembre**

■ **24<sup>ème</sup> Téléthon**  
organisé par le  
service des sports  
avec la participation  
des associations  
lucéennes  
Tél. 02 37 25 68 63

**4 et 5 décembre**

■ **Marché de Noël**  
Place du 19 mars  
Tél. 02 37 25 68 16

**6 décembre**

■ **Assemblée  
générale du Vélo  
Club Lucéen,  
cyclotourisme**  
Centre Culturel  
18h30  
Tél. 02 37 22 30 25

**10 décembre**

■ **Assemblée  
générale de  
LESSCALE**  
Centre Culturel  
20h30  
Tél. 02 37 35 56 69

**12 décembre**

■ **«Vietnam», ciné  
conférence de  
l'association des  
Jumelages**  
Centre Culturel - 15h  
Tél. 02 37 35 80 27



**16 décembre**

■ **Goûter de Noël  
de Loisirs du temps  
libre**  
Centre Culturel  
14h30  
Tél. 02 37 28 05 57

**17 décembre**

■ **Concert de Noël  
par les élèves et  
les ensembles du  
Conservatoire**  
Centre Culturel - 19h  
Tél. 02 37 25 68 93

**23 décembre**

■ **Collecte de sang  
de l'établissement  
français du sang**  
Centre Culturel  
de 15h à 19h  
Tél. 02 37 35 50 50

# Favoriser les pratiques sportives

Entretien avec l'adjoint aux sports

Le 1<sup>er</sup> forum des associations, véritable vitrine des activités proposées dans la ville, a marqué la rentrée sportive à Lucé. Pour l'occasion, Malick Sène, adjoint en charge des sports a accepté de faire le point sur la politique sportive municipale.

Tour d'horizon...

**Lucé Magazine :** Comment expliquez-vous le succès du 1<sup>er</sup> forum des associations ?

**Malick Sène :** Soucieuse d'encourager et de dynamiser le mouvement associatif local, la Municipalité a souhaité organiser un rendez-vous festif, véritable carrefour de rencontres et d'échanges, qui s'est déroulé rue de la République et sur le stade François Richoux. Septembre marque le début d'une nouvelle saison et pour beaucoup, la pratique ou la découverte d'une nouvelle activité.

Durant la journée du dimanche 19 septembre agrémentée d'un temps exceptionnel, les Lucéens ont pu découvrir et rencontrer les responsables des associations sportives et socio-culturelles. C'est dans un village de tentes installées à l'entrée du stade et sur les installations sportives situées à proximité que s'est déroulée cette 1<sup>ère</sup> édition. Je tiens à souligner la grande implication de tous les bénévoles et des services municipaux qui, à travers les activités et démonstrations proposées, ont permis la réussite de cette manifes-



La municipalité a tenu à remercier les acteurs du forum des associations.

tation. Elle sera bien sûr à peaufiner pour sa prochaine édition.

**L.M. :** Quelles sont les nouveautés de cette rentrée ?

**M.S. :** Avec un peu plus de 2 500 sportifs licenciés dans une vingtaine de clubs et près de 50 disciplines exercées, la ville prouve sa vitalité dans le domaine de la pratique sportive associative.

Le rôle du tissu associatif est indéniable dans son implication à générer de l'animation et à tisser du lien social. La municipalité a la volonté de développer, en concertation avec l'ensemble des partenaires, l'utilisation optimale des installations sportives.

La principale nouveauté de cette rentrée est l'étendue des créneaux horaires pour les clubs en soirée. La Municipalité est bien consciente que de nombreux usagers souhaitent profiter des équipements plus souvent, principalement le soir. En tenant compte des demandes des clubs mais aussi des préoccupations légitimes des agents municipaux, il s'agit donc d'élargir raisonnablement les horaires d'ouverture chaque soir de la semaine.

L'occupation optimale des installations sportives municipales passe par une gestion rigoureuse des plannings. Une mutualisation des équipements municipaux est privilégiée afin de

permettre à tous de bénéficier de salles ou d'espaces dédiés aux activités physiques à titre gratuit.

**L.M. :** Quels seront les événements marquants de cette saison ?

**M.S. :** Les 3<sup>ème</sup> Trophées du sport, moment fort et convivial, permettront de mettre à l'honneur les sportifs méritants mais aussi les éducateurs, les dirigeants, les bénévoles.

Pendant la fête de Lucé, la course des gentlemen revêtira cette année une dimension familiale et vous réservera son lot de surprises.

Initiée l'année dernière, la Lucé/Novent, épreuve cycliste en ligne de niveau régional promet de rassembler un plateau de coureurs d'un excellent niveau. Ce deuxième rendez-vous sera, j'en suis sûr, l'un des événements dans la saison.

**L.M. :** Comment travaille la commission municipale des sports ?

**M.S. :** Parce que le sport est en perpétuelle mutation, cette commission municipale doit accompagner et développer le mouvement sportif local. Elle est composée d'hommes et de femmes issus de divers horizons. Ce groupe de réflexion est une réelle force de propositions. Elle est en charge de faire le lien entre le mouvement sportif local sur le terrain et la politique publique sportive souhaitée par le Conseil Municipal. ■

# Les restos du cœur

## Solidarité

Installés 106 rue de la République dans des locaux mis à disposition par la Municipalité, les Restos du Cœur se préparent à lancer la campagne d'hiver. Autour de Pierre Paoletti, responsable de l'antenne Lucéenne, l'équipe est composée d'une dizaine de bénévoles.

Une nouvelle progression du nombre de bénéficiaires est attendue cette année par les responsables, notamment parmi les travailleurs pauvres et les retraités.

Comme chaque année, la campagne hivernale démarrera début décembre et pour s'achever à la fin du mois de mars. Dès le 24 novembre, les inscriptions seront ouvertes.

Il est important d'apporter tous les justificatifs de ressources et de charges habituels.

Toute l'équipe, composée de Raymonde, Liliane, Jocelyne, Françoise, Odile, Sylviane, Martine, Françoise, Bernard, Micheline et Pierre, est mobilisée pour apporter son soutien aux familles accueillies.

La campagne 2009-2010 a porté le dossard n°25... C'est-à-dire que les Restos du Cœur ont eu un quart de siècle !

À Lucé, elle a permis de venir en aide à 204 familles, soit 514 adultes ou enfants et 258 bébés de 0 à 12 mois. À ces chiffres, il convient d'ajouter les dépannages qui relèvent d'une aide ponctuelle, une fois par mois. Ils ont contribué à soulager 158 adultes ou enfants et 68 bébés.

Au total, pendant la campagne d'hiver qui a duré 4 mois, ce sont 48 056

repas complets et équilibrés qui ont été distribués.

Les aides alimentaires proviennent de la centrale d'achat des Restos, du surplus de l'Union Européenne, de la collecte nationale et des produits de la «ramasse» auprès des grandes surfaces, qui font dons de leurs articles proches de la date de péremption.

Et ce n'est pas encore cette année que le souhait de Coluche se réalisera. La fin des Restos du cœur n'est malheureusement pas pour aujourd'hui, confie Pierre Paoletti, responsable du centre de Lucé. Nous connaissons chaque année une progression du nombre de bénéficiaires. Nous étions à 42 574 repas servis l'an dernier à la même époque. Mais il y a de plus en plus de retraités qui viennent nous voir. Ils ont cotisé durant toute leur vie professionnelle, mais avec le loyer, les charges et leur petite retraite, ils n'y arrivent plus. Pareil pour les femmes seules avec enfants qui sont nombreuses elles aussi. Il y a également une recrudescence de familles recomposées... Au point que certains jeunes connaissent la misère dès l'âge de 20 ans, et qu'un père de famille de 50 ans qui est licencié est dans la difficulté rapidement !

À côté des aides alimentaires, les locaux de Lucé abritent un coin-café qui permet de se retrouver en toute convivialité, de se poser, de boire un

café, d'échanger, de parler de tout et de rien, et aussi de ses problèmes si on le souhaite... C'est aussi, un lieu qui permet de recréer un lien social, d'instaurer un dialogue où il est possible d'obtenir des conseils ou adresses utiles auprès des bénévoles. L'équipe est à l'écoute de tous, prodiguant conseils et encouragements.

Pour avoir plus de temps à consacrer aux personnes aidées, les bénévoles sont prêts à accueillir de nouveaux volontaires dans une ambiance sympa garantie.

Si vous avez quelques heures de libre, de la bonne volonté, et un esprit de partage, rejoignez l'équipe sans tarder, en appelant Pierre Paoletti au 06 07 87 32 83.

## Inscriptions pour la campagne hivernale :

- Mercredi 24 novembre, de 14h à 17h
- Jeudi 25 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi 26 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Lundi 29 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h. ■

## ► Contacts

### Les restos du cœur

106 rue de la République  
28110 Lucé  
Tél. : 06 47 99 20 83



Les bénévoles des Restos

# Marché de Noël



Lucé

4 et 5  
décembre

Place du 19 mars

